

réal. Les Postes canadiennes accordent quelque 10,000 contrats par tout le Canada. Nous nous en remettons à la compétence et à l'efficacité des adjudicataires; s'il en est autrement, nous les remplaçons. En tant qu'administrateur des deniers publics, je ne puis agir autrement.

Les nouveaux contrats entrent en vigueur le 1^{er} avril; ils ont été signés et ils lient le gouvernement. Il nous reste donc, à vous et à moi, à trouver une solution à trois problèmes. Comment pouvons-nous assurer à la population de Montréal le meilleur service possible d'ici le 31 mars. Deuxièmement, comment

pouvons-nous assurer de l'emploi au plus grand nombre possible d'employés actuels, la priorité étant donnée aux 162 hommes possédant plus de cinq ans de service. Troisièmement, quelles sont les meilleures ententes possibles pouvant être conclues avec le Centre afin d'admettre le reste des employés à des programmes de recyclage pour lesquels ils seront rémunérés.

J'attendrai avec plaisir votre coopération afin de résoudre ces difficultés.

Veillez, cher monsieur Parent, recevoir l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Eric Kierans.
